

Liberté Égalité Fraternité

Rapport du jury

Concours :	Agrégation externe
Section :	Langues vivantes étrangères : langue et culture japonaises
Session 2023	
Rapport de jury pr	résenté nar :
Noriko BERLINGI	JEZ-KONO,
Présidente du jury	<i>(</i>

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Introduction	3
Historique des postes et analyse de la session 2023	3
Définition des épreuves	4
Rappel du programme 2023	6
Rapports sur les épreuves d'admissibilité	8
Dissertation en français	8
Commentaire de texte en langue japonaise	10
Traduction en japonais d'un texte en français	11
Version d'un texte suivie d'un commentaire grammatical	14
Bilan global des épreuves d'admissibilité	20
Épreuves d'admission	
Leçon en français	21
Traduction et analyse en français	22
Épreuve en japonais	23
Bilan général des épreuves orales d'admission	25
Conclusion	26

Introduction

Historique des postes et analyse de la session 2023

C'est pour la vingt-quatrième fois de son histoire que le concours de l'agrégation externe de langue et culture japonaises a été organisé en 2023, avec un poste à pourvoir. Pour mémoire, voici l'historique des postes offerts depuis la fondation du concours en 1984.

```
1985 2
1986 2
1988 2
1990 2
1992 2
1994 2
1996 2
1998 2
2000 4
2001 4 (un seul poste pourvu)
2003 1
2006 1
2010 1
2011 1
2012 1
2013 2
2014 2
2015 2
2016 2
2017 1 (0 poste pourvu)
2019 2
2020 2
2021 2
2023 1 (0 poste pourvu)
```

12 candidats étaient inscrits au concours pour la session 2023.

3 candidats se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité, organisées dans les académies du 27 février au 2 mars 2023. Un candidat ayant rendu copie blanche à trois épreuves écrites sur quatre a été éliminé.

Conformément aux textes en vigueur, le jury a retenu un candidat pour les épreuves orales d'admission qui se sont déroulées à Villeneuve d'Ascq, à l'Université de Lille, Campus Pont de Bois, Faculté des langues, cultures et sociétés, les 6, 7, 8 juin 2023.

Entre novembre 2022 et janvier 2023, une préparation pour les épreuves d'admissibilité, composée d'un ensemble de cours a été organisée entres par l'Inalco et l'Université Paris Cité. Pour faciliter l'accès à cette préparation aux candidats qui, pour des raisons professionnelles ou d'éloignement, n'auraient pas pu venir à Paris, tous ces cours se sont déroulés en visioconférence. La préparation pour les épreuves d'admission n'a pas été organisée en raison de l'absence d'agrégatifs.

Composition du jury:

L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice.

Rappel de la définition des épreuves d'après les textes réglementaires

A. Épreuves écrites d'admissibilité

- 1-Dissertation en français portant sur un sujet de littérature dans le cadre d'un programme (durée : 7 heures ; coefficient 3).
- 2-Commentaire de texte en langue japonaise portant sur un sujet d'histoire du Japon ou de civilisation du Japon contemporain dans le cadre d'un programme (durée : 7 heures ; coefficient 3).
- 3-Traduction en japonais d'un texte en français hors programme se rapportant à l'histoire du Japon où à la civilisation du Japon contemporain (durée : 4 heures ; coefficient 2).
- 4-Version d'un texte hors programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : 6 heures ; coefficient 3).

Pour les épreuves 2, 3, 4 un dictionnaire unilingue et un dictionnaire en langue japonaise de caractères chinois, sous format papier et indiqué par le jury, peuvent être utilisés par les candidats qui doivent se munir eux-mêmes de ces dictionnaires.

B. Épreuves orales d'admission

- 1- Une leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 45 minutes maximum ; coefficient 4).
- 2- Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : 4 heures ; durée de l'épreuve : 45 minutes maximum ; coefficient 3).
- 3- Épreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5).

La maîtrise de la langue française, comme celle de la langue japonaise, est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves du concours fait l'objet d'une publication sur le site devenir enseignant du ministère.

Nous rappelons que les candidats doivent être titulaires d'un Master 2 au moment du concours. Il est vivement recommandé de s'informer le plus précisément possible en se connectant régulièrement sur le site de l'Éducation nationale.

Rappel du programme 2023

Consultation des programmes des concours enseignants du 2nd degré dans les ressources disponibles : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources

Le programme est identique pour la session 2024.

Ce dernier a été publié le 29 mars 2023.

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-denseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229

A. Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve 1- Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : 7 heures ; coefficient 3).

Textes au programme:

- Mishima Yukio, *Gogo no eikô*, Shinchô bunko, 1968 et rééditions.
- Tanizaki Jun.ichirô, Shunkinshô et Mômoku monogatari
- *Shunkinshô*, Shinchô bunko, 1951 et rééditions.
- Mômoku monogatari, dans le volume Yoshino kuzu, Mômoku monogatari, Shinchô bunko. 1951 et rééditions.

Épreuve 2- Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : 7 heures ; coefficient 3).

Thèmes au programme:

- Sujet d'histoire du Japon :
- La démocratie de Taishô, à partir de l'ouvrage de Narita Ryûichi, *Taishô demokurashî*, Iwanami shinsho, 2007 et rééditions.
 - Sujet sur la civilisation du Japon contemporain :
- Les politiques migratoires du Japon depuis 1945, à partir de l'ouvrage de Tanaka Hiroshi, *Zainichi gaikokujin Hô no kabe, kokoro no mizo*, Iwanami shinsho, 2013 et rééditions.

Bibliographie de base pour le sujet d'histoire du Japon

- Cadot Yves *et al.* (dir.), "L'ère Taishō (1912-1923): genèse du Japon contemporain?", *Japon pluriel*, vol. 10, Arles, Picquier, 2014 (ouvrage accessible en ligne sur le site de la SFEJ).
- Matsuo Takayoshi, *Taishô demokurashîki no seiji to shakai*, Misuzu shobô, 2014.
- Shigematsu Masafumi, *Taishô demokurashî no kenkyû*, Seibundô, 2002.
- Silberman Bernard S. and Harootunian H.D. (eds), *Japan in crisis : essays on Taishō democracy*, Ann Arbor, Mich. : Center for Japanese Studies, the University of Michigan, 1998 (Reprint. Originally published: Princeton, N.J. : Princeton

- University Press, 1974).
- Tschudin Jean-Jacques et Hamon Claude (dir.), *La modernité à l'horizon : la culture populaire dans le Japon des années vingt*, Arles : Picquier, 2004.

Bibliographie de base pour le sujet sur la civilisation du Japon contemporain

- Miyajima Takashi et Suzuki Eriko, *Gaikokujin rôdôsha ukeire o tou*, Iwanami bukkuretto, 2014 et rééditions.
- Arita Shin, Yamamoto Kahori et Nishihara Kazuhisa, *Kokusai idô to imin seisaku Nikkan no jirei to tabunkashugi saikô*, Tôshindô, 2016.
- Tsuda Takeyuki, *Local Citizenship in Recent Countries of Immigration: Japan in Comparative Perspective*, Lanham, MD, Lexington Books, 2006.
- « Le Japon, pays d'immigration ? », Hommes & migrations n° 1302, 2013.
- Deborah Milly, New Policies for New Residents, Cornell University Press, 2014.

B.- Épreuves orales d'admission

Épreuve 1. Une leçon en français portant au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon dans le cadre du programme (durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 45 minutes maximum ; coefficient 4).

Se reporter au programme des épreuves écrites ci-dessus.

Épreuve 2. Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique. (durée de la préparation : 4 heures ; durée de l'épreuve : 45 minutes maximum ; coefficient 3).

Textes au programme:

- Konjaku monogatari shû, vol. 24. Edition retenue : Konjaku monogatari shû, Honchôbu, chû, Ikegami Jun.ichi éd. et notes, Iwanami bunko, 2001 et rééditions.
- Ugetsu monogatari de Ueda Akinari, les contes Shiramine et Asajigayado. Édition retenue: Ugetsu monogatari, Nagashima Hiroaki éd. et notes, Iwanami bunko, 2018.

Épreuve 3. Épreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais (durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 1 heure maximum ; coefficient 5).

Rapports sur les épreuves d'admissibilité

Remarques préalables :

Nous conseillons vivement aux candidats des prochaines sessions de se reporter aux indications figurant dans les rapports des sessions précédentes :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98787/sujets-des-epreuves-d- admissibilite-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-l-agregation-de-la-session- 2013.html).

Voir aussi le site de la Société française des études japonaises : http://sfej.asso.fr/?cat=9

Épreuve 1 – Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : 7 heures ; coefficient 3) (A.B. et M.H.)

Nombre de candidats ayant composé: 2

Moyenne de l'épreuve : 7,5/20 Répartition des notes : 6,5 ; 8,5.

Sujet:

Selon le critique Katô Shûichi, « Tanizaki affirme l'existence de l'homme à travers les choses et les phénomènes physiques du monde ». Comment cela se traduit-il dans l'écriture et les thèmes de *Shunkinshô* ?

La dissertation littéraire est un exercice technique supposant une bonne connaissance et une réflexion approfondie sur les œuvres au programme, une maîtrise de l'expression française et une connaissance minimale des codes propres à l'exercice lui-même. Cette dernière exigence ne va pas toujours de soi pour des candidats venant d'horizons très différents et n'ayant pas toujours une grande expérience dans ce domaine. Il convient en particulier de faire attention à quelques points essentiels.

D'abord, prendre le temps de bien lire et assimiler le sujet, en prêtant une attention particulière à sa formulation et aux termes employés, qui permettent d'orienter et de délimiter le travail de dissertation, en particulier la problématique et le plan les mieux adaptés pour le traiter. Ainsi, nous avons mis en exergue ci-dessous les termes-clefs du sujet :

Selon le critique Katô Shûichi, « Tanizaki [affirme] [l'existence de l'homme] à travers [les choses et les phénomènes physiques du monde] ». Comment cela se traduit-il dans [l'écriture] et les [thèmes] de [Shunkinshô] ?

D'une manière générale, éviter les développements trop génériques et descriptifs : la dissertation n'est pas un compte-rendu de lecture ou une entrée d'encyclopédie sur l'auteur à traiter. Le sujet doit appeler une problématique, à traiter selon une méthode scientifique en suivant un développement logique, en faisant appel à des outils tirés de la théorie et de la critique littéraire, et appuyé par des citations de travaux académiques, de l'œuvre en question ou d'autres œuvres permettant de l'éclairer.

Éviter également les développements hors-sujet car résultant d'un choix personnel du candidat quant aux thématiques à aborder sans tenir compte de la question proposée à la dissertation. Il ne s'agit ici en aucun cas de « forcer » une lecture de l'œuvre mais de développer une réflexion conditionnée par la question posée et permettant d'y apporter une réponse circonstanciée.

Le développement doit également permettre de déterminer avec certitude que les textes à traiter ont été lus en langue japonaise et non seulement en version traduite (quand elle existe), car dans le cas contraire, toutes les observations portant sur les aspects formels du texte (style, rythmique, etc.) voient leur portée sévèrement limitée. Intégrer par exemple de brefs extraits, ou simplement des termes-clefs des textes étudiés (ou de leur critique) en langue japonaise permet d'éviter ce problème.

Il est bien entendu souhaitable de présenter l'auteur, le contexte socio-historique de sa rédaction, mais ces données factuelles ne doivent en aucun cas constituer l'essentiel de la dissertation : ils peuvent par exemple être concentrés dans l'introduction.

Il convient d'invoquer le cas échéant d'autres écrivains japonais s'étant intéressés à des thématiques analogues (permettant ainsi une comparaison entre des styles et des points d'intérêt différents, au niveau synchronique ou diachronique si cela se révèle pertinent).

On veillera également à soigner la rédaction, en évitant une écriture impressionniste ou trop calquée sur l'oral, ne répondant pas suffisamment aux exigences d'un travail académique.

~

Concernant le sujet proposé cette année :

Le plus simple était de partir de la citation de Katô Shûichi, et de présenter de façon méthodique la manière dont l'existence de l'homme est affirmée à travers des phénomènes concrets, tant sur le plan de l'écriture (dispositifs narratifs) que des thématiques abordées.

Pour les dispositifs, il était intéressant de distinguer les différents niveaux de récits dans *Shunkinshô* (narration paraphrasant la chronique, citation de la chronique, mise en doute à partir d'informations rapportées par des tiers, soit les résultats d'une enquête/réflexion du narrateur qui agit comme une sorte de journaliste/détective), tous fondus dans une masse presque indistincte pour le lecteur. La démarcation entre la paraphrase et la citation en particulier méritait d'être interrogée : quelles sont les portions citées ? Ont-elles un statut particulier ? Idem pour les informations obtenues par des tiers : à quoi touchent-elles ? Qu'apportent-elles de plus que la paraphrase et la citation ?

Une réflexion sur les critères du « réalisme » recherché par l'auteur, non seulement à travers les dispositifs pré-cités, mais également par le biais des descriptions minutieuses des manies de Shunkin, et des règles et codes de sa relation avec Sasuke, pouvait également s'avérer fructueuse, puisque permettant de lier l'analyse formelle à celle des thèmes, notamment l'omniprésence du corps, des sons, des sensations, à mettre en relation avec le handicap de Shunkin. Le lecteur est ici plongé dans un univers sonore, où les morceaux de shamisen font écho au chant des fauvettes, et cet univers fournit une matière et un contexte concrets à cette « affirmation de l'existence de l'homme ».

Ces éléments pouvaient également fournir la matière à une analyse des différents types de relations sociales décrites dans l'œuvre : maître-serviteur, maître-disciple évidemment, mais aussi parents-enfants, et plus largement encore, la place de la bourgeoisie marchande dans la société.

Une remise en contexte littéraire est également toujours bienvenue pour appuyer les spécificités d'un écrivain : ici, Nagai Kafû par exemple aurait pu être convoqué pour fournir un contrepoint sur la mise en scène de la sensualité par Tanizaki.

Pour finir, on peut regretter également que le second texte au programme, *Mômoku monogatari*, ait été largement délaissé par les candidats, alors qu'il offrait, sur la question posée et sur la forme et les thèmes de *Shunkinshô*, une perspective différente mais également des prolongements permettant d'appuyer les réflexions induites par le sujet, dont nous avons donné quelques exemples ici.

Épreuve 2 – Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : 7 heures ; coefficient 3) (N.B-K. et N.T.)

Nombre de candidats ayant composé: 2

Moyenne de l'épreuve : 6,5/20 Répartition des notes : 2 ; 11.

Dans le cadre de l'épreuve de commentaire de texte, les candidats doivent montrer qu'ils ont parfaitement compris l'ouvrage au programme dont est tiré l'extrait à commenter (en l'occurrence, *La démocratie de Taishô* de Narita Ryûichi), ainsi que les idées et concepts qu'il met en avant, sans contresens. La maîtrise de l'exercice du commentaire de texte est malaisée et comporte des écueils qui doivent être surmontés : outre une bonne compréhension du livre et de l'extrait proposé, il s'agit de les mettre en perspective dans leur contexte historique, politique, idéologique. Puis, il faut commenter le texte donné sans pour autant le paraphraser ou juste le résumer, mais en mettant en lumière les arguments développés afin d'élaborer une réflexion critique et ordonnée. Les arguments de ses auteurs ne doivent ni être pris à la lettre, ni être réfutés sans fondements solides.

L'extrait proposé lors de l'épreuve met en lumière la manière dont différents mouvements de protestation, composés de couches sociales variées, se sont développés afin de mettre en question la structure et l'ordre sociaux préexistants, et ce à travers des réseaux socialistes favorisant également le développement de liens à l'échelle locale. Ces mouvements ont alors été déployés par des acteurs cherchant à se présenter en tant que *kokumin* 国民 (peuple), critiquant l'oligarchie de Meiji. Dès lors, dans ce commentaire, outre la description des mouvements de protestation à l'ère Taishô, il importait de mettre en perspective le rôle joué par ces intermédiaires ainsi que d'analyser la façon dont ces acteurs se sont construits en tant que sujets à part entière.

Ce qui a permis de départager les deux copies, c'est l'aptitude à la synthèse du texte, l'attention portée à la qualité de la langue, ainsi que la maîtrise du commentaire de texte en tant qu'exercice de réflexion critique. La meilleure copie a convenablement présenté l'ouvrage et l'extrait en les contextualisant, a défini les principaux concepts mis en avant par l'auteur tout en étayant son propos par des exemples précis et clairement analysés. Nous pouvons également relever une bonne connaissance de la langue japonaise, tant au niveau grammatical qu'au niveau lexical : les problèmes liés à la langue y demeurent relativement mineurs.

Cette copie n'en demeure toutefois pas moins marquée par quelques défauts : si elle s'attache à reprendre les points saillants de l'extrait, elle néglige divers éléments d'importance, pourtant présents dans le texte. L'auteur souligne par exemple que ces mouvements impliquaient la participation d'acteurs locaux, ce qui s'est accompagné d'une mise en question de l'ordre local préexistant et s'est articulé avec les mouvements d'ouvriers. De même, dans la dernière moitié du texte, l'auteur met l'accent sur les activités locales auxquelles ont participé les militants socialistes d'alors. La question de l'identité du *kokumin* aurait ainsi pu être discutée plus en détail. Enfin, la conclusion du commentaire semble par trop hâtive et ne propose pas une analyse suffisamment fine et approfondie du texte.

Quant à l'autre copie, elle ne répond pas de manière satisfaisante aux attentes du commentaire de texte. Elle se caractérise par un niveau de réflexion trop superficiel, et son argumentation s'éloigne des idées principales du texte. Les arguments de l'auteur auraient dû être développés de manière plus nette et plus équilibrée, en employant un vocabulaire plus précis. À ce titre, les éléments clés présents dans la deuxième page du texte apparaissent quasiment absents de la copie. Bien que la mise en perspective dans le contexte historique soit effectuée, celle-ci aurait dû être articulée de façon plus cohérente, sans s'éloigner des idées développées dans le texte. Enfin, outre une longueur insuffisante, la copie comportait plusieurs problèmes de langue importants, tels que des tournures syntaxiquement fautives et des impropriétés lexicales. Leur accumulation peut considérablement altérer la compréhension du lecteur.

En définitive, la justesse et la richesse de l'expression écrite en japonais varie considérablement selon les copies. Les problèmes les plus récurrents sont : des phrases grammaticalement incorrectes et des maladresses ; un vocabulaire et un choix de particule inappropriés ; des erreurs de graphie des caractères ; une confusion des verbes transitifs et intransitifs et des formes actives et passives.

Épreuve 3 – Traduction en japonais d'un texte en français hors-programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : 4 heures ; coefficient 2). (Y. T. et N. T.)

Nombre de candidats ayant composé : 2

Moyenne de l'épreuve : 5/20 Répartition des notes : 1 ; 9.

Peu de cultures sans doute ont porté aussi haut que celle du Japon l'exaltation de la « voie des guerriers » (bushidô). Celle-ci était le fait de discours – des textes, des codes de représentations et des comportements ritualisés – qui changèrent profondément avec le temps et les circonstances politiques, économiques et sociales. Ce livre est consacré à l'un d'entre eux pendant cette période particulière de l'histoire de l'archipel que fut l'époque Tokugawa (1603-1868). Alors, ce discours entretint avec les réalités de la vie des guerriers (les bushi ou samurai), des rapports très différents de ceux caractéristiques des périodes précédentes. Certes, il avait toujours été, et il sera encore, fort loin de simplement refléter la réalité des comportements des guerriers, mais c'est au cours de l'époque Tokugawa que sa dimension théâtrale, avec les mensonges et les impostures dont il était saturé, acquit une dimension nouvelle. Ces guerriers qui n'en étaient plus, mais ne pouvaient le faire voir, devinrent des serviteurs qui, sous le masque de la loyauté,

complotaient contre leurs maîtres, des truqueurs sans vergogne de généalogies honorifiques, des tricheurs et menteurs en série, des amateurs de confort douillets qui brandissaient des armes qui n'étaient plus que des symboles vides.

C'est que les deux notions fondamentales de l'(auto) représentation des guerriers – la loyauté demandée par leurs maîtres, et l'honneur revendiqué par les serviteurs –, qui avaient été précédemment les deux faces d'une même pièce, se trouvèrent sous les Tokugawa en forte tension, chacune demandant des performances et des mises en scène également mensongères, mais profondément opposées. D'un autre côté, ce discours imposa des performances publiques totalement ritualisées qui saisissaient tous les aspects de la vie des guerriers, et ne pouvaient être traitées à la légère, sous peine des plus sévères sanctions (même si la plus sévère, le suicide rituel, était généralement un autre mensonge).

Ces deux caractéristiques expliquent en fait que la comédie ait pu durer si longtemps, et que les guerriers aient pu aussi se prendre au jeu dans de curieux moments d'autoduperie. Mensonges et impostures acquirent en tout cas une épaisseur qui fournit une étude de cas déroutante du pouvoir de l'imaginaire, et des rapports complexes entre imaginaire et réalité dans une société humaine.

Olivier Ansart, *Paraître et prétendre : L'imposture du bushidō dans le Japon prémoderne*, 2020

Proposition de corrigé :

おそらく、日本ほど「武者の道」(武士道)を賛美した文化はないだろう。その賛美は、政治的、経済的、社会的状況に応じて時代と共に大きく変化する言説(文章、表現手法、儀式化された行為)の現れであった。本書は徳川時代(1603-1868)という、日本史の中で特殊な時期における言説の一つに注目したものである。この言説は、この時代の武者(武士または侍)の生活の現実との関係において、それまでの時代とは全く異なる特徴を持っていたのである。確かに、言説というのは、武士が実際にどのように振る舞っているか、ということを単純に描写したものとは常に程遠く、それはその後も同じであった。しかし、言説が嘘や偽りにあふれ、その演劇的側面が新たな次元へと変化していったのは徳川時代のことなのである。この時代の武士は、いわゆる武士ではなくなっていたが、それを示すこともできなくなっていた。そのため彼らは、忠義があるふりをして主君に謀反を起こす家来、血統を示す家系図を恥ずかしげもなく偽造する者、ごまかしと嘘を重ねる者、あるいは、居心地の良さを好み、空虚な象徴でしかなくなった武器を振りかざすだけの者になったりしたのだった。

それは、武士の(自己)表現における2つの基本的な概念 —主君が求める忠義と、家来が望む名誉—は、以前は表裏一体のものであったのだが、徳川の時代において緊張状態に陥ったからだ。両者は同じ程度に偽りの演技や演出を必要としていたが、同時に本質的に対立していたのである。

他方で、この言説によって、大衆の前での演技は完全に儀式化されることとなった。それは武士

の生活のあらゆる面を捉えたもので、軽々しく扱えば極めて厳しい制裁が待っていた(その中でも最も厳しい制裁である切腹も、たいていの場合また別の嘘であったのだが)。実際、これらの2つの特徴があったために、喜劇はこれほど長く続き、そして武士も自己欺瞞の奇妙な瞬間に、この芝居に入り込み得たのだ。いずれにせよ、嘘と偽りは厚みを帯び、想像界の力、および、想像界と人間社会の現実との間の複雑な関係を思いがけない形で見せることになるのである。

オリヴィエ・アンサール『見栄と虚栄 -近代日本における武士道の欺騙-』2020年

Aucun candidat n'a réussi à restituer en japonais l'intégralité du texte. Les problèmes relevés les plus représentatifs sont les suivants :

- une syntaxe fautive et des erreurs d'emploi des particules
- des problèmes en matière de collocations
- un mélange de registres entre langues parlée et écrite
- l'information exprimée dans le texte original se trouve parfois manquée
- l'illisibilité en japonais (la traduction littérale de chaque mot constitue en général la cause de l'illisibilité)
- une modification du sens par rapport au texte original
- des fautes de sinogrammes

Quelques remarques des correcteurs :

全体に抽象名詞と関係節を多用し1文ごとの情報量が多いテキストなので、日本語にする際は適宜動詞を使った表現に変えて説明的に訳す、長文を切って複数の文にして訳すなどの工夫が必要となる。また、学術書であることを踏まえ、使用する表現や語彙のレジスターのコントロールも要求されよう。

- l. 1 l'exaltation この類の抽象名詞はそのまま日本語にすると難解になるので「賛美した」と動詞にして訳すと日本語として読みやすくなる。「大きく発展させた」という訳があったが、それも良い案。
- 1.2 discours ここでは武士というものに関して言われたり書かれたりした全ての事柄、武士というものの表象を形成する通念や観念を表す言葉全体をさすので「言説」が適訳だろう。「言論」には「言論の自由」「言論を脅かす」など、ある思想を発表すること、またそれに対して議論が可能であること、という含みがある。

1.8 « Certes, il avait toujours été, et il sera encore, … » 長い 1 文のため、文を切って訳していくのが好ましい。また、譲歩の表現を使って訳すことが必要である。 Il sera encoreは、« il avait toujours été »の後であるが、同時にこのテキストが書かれた時点からは過去の事を示しているため、「これから」ではなく、「それ以降も」等の表現を使うことが求められる。

l.11 « ... avec les mensonges et les impostures dont il était saturé, ... » mensonge(s) も imposture(s)も翻訳が難しい語彙だった。「嘘」だけだと日常的に使われる語彙で論文調の訳文

にはそぐわない可能性があるが、「偽り」と共に使うことでその問題を解決できる。「偽りと偽装」という訳もあったが、「偽装」は文脈が不十分だと違和感がある。またここで「偽りと偽装でいっぱいの」との訳があったが、「いっぱい」は砕けた話し言葉なのでレジスターの面で問題がある。

l. 11 « Ces guerriers qui n'en étaient plus... » – l.15 « des symboles vides » 大変長い 1 文となっているので、適切に切って訳していく必要がある。その際、「そのため」など、文中に暗示されている話のつながりを補って訳すとわかりやすくなる。

その次のl. 16-20 « C'est que les deux notions fondamentales... mais profondément opposées », l. 20-23 « D'un autre côté, ... un autre mensonge). »も同様。

タイトル Olivier Ansart, Paraître et prétendre: L'imposture du bushidō dans le Japon prémoderne, 2020. 語彙力が求められる部分である。この場合のparaître は外見を飾ること、prétendreは言葉や仕草を通して主張すること、である。この2つの要素を表し、かつ、本のタイトルにふさわしい訳語が必要となる。2つの言葉を「建前」とまとめた答案もあったが、あえて2つの動詞を並べた筆者の意図を汲み取ることが必要である。

Épreuve 4 – Une version d'un texte hors-programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : 6 heures ; coefficient 3) (J.B. et A.S.)

- Nombre de candidats ayant composé : 2

- Movenne de l'épreuve (version + grammaire) : 8

- Répartition des notes : 4,5 ; 11,5.

1. Version

1.1 Remarques générales :

Le texte proposé était un extrait de l'ouvrage *Démocratie et patriotisme* d'Oguma Eiji, sociologue et historien spécialiste de la question du nationalisme dans le Japon d'aprèsguerre. Pour la bonne compréhension du texte, le lecteur devait, au-delà de ses capacités linguistiques, mobiliser ses connaissances sur l'histoire du Japon contemporain.

Rappelons pour commencer un principe fondamental : une bonne version est un texte naturel dans la langue cible (le français), fidèle à la langue source (le japonais). Les correcteurs ont donc été attentifs à la fidélité de la traduction, tant sur le fond qu'au niveau du registre linguistique, ainsi qu'à la qualité de l'expression française.

L'objectif de cette traduction était de vérifier la capacité des candidats à pénétrer un texte japonais en respectant sa structuration et sa construction tant sur le plan grammatical que stylistique. Il s'agissait également de voir comment les candidats transcrivaient les temps du texte source dans un français syntaxiquement et sémantiquement logique tout en veillant à éviter une simple transposition.

Les principaux critères ayant présidé à la notation ont donc été : la présence ou non de contresens, la compréhension de la structure du texte ainsi que l'orthographe, le style et la qualité du français.

Le texte proposé, d'une longueur comparable aux sujets des années précédentes, était conçu pour que les candidats aient le temps, dans les six heures que dure l'épreuve, de produire une traduction et un commentaire grammatical de qualité. Il présentait peu de difficultés de compréhension. Malgré cela, les correcteurs ont constaté une difficulté des candidats à gérer leur temps, difficulté qui s'est traduite par des travaux incomplets, ou de qualité insuffisante. Nous rappelons la nécessité de s'entraîner à cette épreuve dans les conditions de l'examen afin de n'en négliger aucun aspect.

Par ailleurs, le texte comportait un certain nombre de termes appartenant au lexique économique, ainsi que des noms personnels dont les lectures n'étaient pas indiquées. Malgré l'accès à un dictionnaire unilingue, la transcription de ces termes a constitué un écueil et demeure, au fil des ans, un point sur lequel les candidats doivent être vigilants. L'épreuve de version, loin de se limiter à un simple exercice technique, vise également à évaluer les connaissances générales des candidats, leur maîtrise du contexte historique – ici celui du Japon d'après-guerre – et leur capacité à lire des patronymes ou des toponymes usuels. Or, des noms propres somme toute assez courants ont été mal transcrits, ce qui est difficilement acceptable à un concours de ce niveau.

Enfin, les correcteurs ont noté une difficulté à se détacher d'une traduction littérale du texte pour obtenir une traduction fluide. Des expressions telles que *yadama o uchitsukushita*, pourtant proche du français « nous avons épuisé toutes nos munitions », ont ainsi pu poser problème.

D'une manière générale, rappelons que :

- Il faut être extrêmement attentif à l'expression française (concordance des temps, règles typographiques de ponctuation et majuscules, etc.);
- Il ne faut pas oublier de traduire le titre;
- Si le respect du découpage des phrases n'est pas nécessaire, il faut tout de même veiller à maintenir l'organisation des paragraphes du texte original ;
- Il ne faut pas écrire de caractères japonais dans la version. En cas de nécessité, les termes japonais doivent être transcrits en $r\hat{o}maji$;
- Il ne faut pas laisser de « trous » dans la traduction. En cas d'incompréhension d'un terme ou d'un segment, il est préférable d'avoir recours à une astuce d'écriture pour offrir un texte intelligible au lecteur.

1.2 Proposition de corrigé :

OGUMA Eiji, Minshu to aikoku (Démocratie et patriotisme), éditions Shin.yôsha, 2002.

Chapitre 13 : Société de masse et nationalisme

« Cela fait près de vingt ans que le Japon a perdu la guerre et j'ai aujourd'hui le sentiment d'avoir épuisé toutes mes munitions. » Voici ce qu'écrivit Tsurumi Shunsuke en 1964, alors que la société vibrait au rythme de la haute croissance économique et des Jeux olympiques de Tokyo.

Âgés de vingt ou trente ans lors de la défaite du Japon, les intellectuels étaient alors devenus, eux aussi, des hommes murs. À partir de 1960, Takeuchi Yoshimi, Maruyama Masao et d'autres délaissent progressivement les débats politiques d'actualité pour se concentrer sur leurs recherches respectives. Tsurumi Shunsuke, qui appartient à la génération suivante, passe également plus d'une année, reclus chez lui, du fait d'une dépression survenue après

l'échec de la lutte contre le Traité de sécurité.

Parallèlement au retrait de la scène des penseurs de l'après-guerre et à l'émergence d'une nouvelle génération d'intellectuels, la société connaissait des changements rapides générés par la haute croissance. Dans ce contexte, la structure des discours relatifs au nationalisme a profondément évolué à partir du milieu des années 1960. Nous les examinerons concrètement dans une troisième partie ci-dessous, mais nous analyserons au préalable dans le présent chapitre les changements de la structure sociale et des discours survenus à cette époque.

« Nationalisme de masse » et haute croissance économique

La haute croissance économique fut d'une progression fulgurante. Alors que le taux de croissance réel moyen était de 8,7 % entre 1955 à 1960, il passa à 9,7% de 1960 à 1965 pour atteindre 11,6% de 1965 à 1970. Cette situation perdurera jusqu'au choc pétrolier de 1973.

La situation internationale du Japon a également radicalement changé. Du fait de l'augmentation de la balance commerciale avec les USA, les demandes américaines d'ouverture du marché se sont accrues et le taux de libéralisation des importations est passé de 16% en 1955 à 26% en 1959, pour dépasser 90% en 1963. En cette année 1963, le Japon a adhéré à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) qui soutient les pays émergents et a rejoint le groupe des pays développés.

La haute croissance et la libéralisation des importations ont entraîné la diminution de la population agricole et une urbanisation rapide. Comme je l'ai mentionné au chapitre 7, la population urbaine, qui ne représentait en 1945 que 28%, est passée à 72 % en 1970. En 1962, Tokyo est devenu la première ville mondiale à atteindre une population de dix millions d'habitants et, avec les grands travaux publics engagés dans le cadre des préparatifs des Jeux Olympiques de 1964, les vestiges de la défaite et les scènes de marché noir ont totalement disparu.

Les transformations sont également drastiques dans les styles de vie. En déplacement aux États-Unis en 1964, Yamamoto Akira avait été ébahi par l'existence de mouchoirs en papier, ou d'aliments surgelés. Toutefois, lors de son retour en 1968, tous ces produits avaient commencé à se diffuser au Japon et quand il repartit à nouveau pour les Etats-Unis en 1973, il écrivit qu'« il n'y avait absolument rien trouvé qui le surprenne alors. »

Ces changements de styles de vie modifièrent également rapidement les perceptions individuelles. L'ethnologue Miyamoto Tsuneichi qui mena des recherches dans des villages ruraux du Japon de l'ouest, écrivit en 1968 : « À partir environ de l'an 35 de Shôwa (1960), les comportements collectifs sont devenus très difficiles au sein des populations villageoises ». Selon Miyamoto, les populations villageoises d'autrefois « estimaient que si quelque chose était bon pour le village, la vie quotidienne de chacun des foyers du village s'en trouverait améliorée » et lui-même déclare qu'« aucune personne parmi celles rencontrées pensait uniquement au bénéfice de sa propre famille ». Toutefois, avec la haute croissance, il est devenu possible aux individus de gagner leur propre revenu et Miyamoto constate que « lorsque la télévision s'est diffusée dans 50% des foyers, les habitants de la communauté ont perdu toute volonté d'affronter collectivement les nouveaux problèmes ».

De tels changements émergèrent également dans la culture populaire. Les mangas et les films de la première moitié des années 1960 abordaient souvent les thèmes du dépassement de l'égoïsme et de la formation d'un esprit de solidarité symbolisé par la maxime « un pas pour tous, plutôt que cent pas pour un ». Toutefois, à partir de la deuxième moitié des années 1960, le thème de la solitude des jeunes citadins prend progressivement le dessus.

Par exemple, au démarrage du manga Cyborg 009 dont la parution en feuilleton a débuté en

1964, le travail d'équipe des neuf guerriers Cyborg était valorisé. Toutefois, à partir de la fin des années 1960, les neuf personnages ayant chacun réussi dans leur métier, il est moins question de travail d'équipe. Voici l'un de leurs échanges dans la période transitoire de 1967 :

- « C'était bien quand on s'est enfui de l'Île Fantôme. On travaillait bien ensemble.... Et maintenant, alors ? On s'est tous dispersé... »
- « Mais qu'est-ce qui a bien pu se passer ? Qu'est-ce qui a causé cela ? »
- « C'est parce qu'on est devenu heureux. »
- « Quoi ? Heureux ...? »
- « C'est parce qu'on a tous obtenu les moyens de gagner notre propre vie. »

On peut observer le même type de changement dans le manga consacré au base-ball « *L'étoile des géants* » (*Kyojin no hoshi*) dont la parution en feuilleton a débuté en 1966. Dans la première moitié de la série, le processus d'éveil à la morale du « collectif avant l'individu » est décrit. Originaire d'un quartier urbain défavorisé caractérisé par un habitat collectif dans de longues constructions en bois (*nagaya*), le héros est entraîné par son père, un travailleur journalier qui a dû renoncer à ses rêves de carrière dans le baseball, à cause de la guerre, et reçoit les encouragements continuels des membres de la communauté réunis devant la seule télévision de la *nagaya*. Mais, dans la deuxième partie de la publication, le héros déménage dans une tour d'où l'on peut voir le Mont Fuji et dans laquelle sont installés une télévision ainsi que des meubles de salon et sa famille se décompose. De même, la fiancée du héros, qui était dans la première partie une infirmière au service d'un village rural de province, devient dans la deuxième partie du manga une fille solitaire et peu fréquentable du quartier de Shinjuku.

Parallèlement à ce phénomène s'est développé un nationalisme inconscient, sans pensée systématique. Avec le démantèlement des communautés locales et l'uniformisation de la culture et des modes de vie dans tout le pays, les gens sont progressivement passés du statut de *villageois* à celui de *Japonais*. Il s'agit bien sûr d'un phénomène en évolution depuis l'ère Meiji mais la haute croissance a eu pour fonction de le parachever. L'entrée dans la haute croissance économique, l'adhésion à l'OCDE en 1963 et les Jeux olympiques de 1964 ont également contribué à un sentiment d'élévation du Japon sur la scène internationale.

Voici ce que déclare l'écrivain ODA Makoto en 1966 :

« Je travaille depuis six ans comme enseignant dans cette école préparatoire où j'ai l'occasion de côtoyer des jeunes d'une vingtaine d'année et, durant ces six années, c'est à l'égard du nationalisme et de la conception de la Nation que la mentalité des jeunes a le plus évolué. Si l'on me permet d'exprimer mon expérience directe par une image, je dirais que si j'avais interrogé dix de ces jeunes il y a six ans sur ce qu'ils pensaient du Japon, il y en aurait sans doute eu un pour me répondre « Le Japon est un pays formidable ». Ce jeune ne serait pas forcément pleinement satisfait du Japon mais il aurait sans doute ajouté, sans réel enthousiasme, qu'il considérait ainsi le Japon parce qu'il était japonais. Il aurait sans doute été gêné de dire qu'il « aimait son pays », mais c'est avec une conviction de ce type qu'il aurait tenu ces propos. Si je leur avais demandé s'ils seraient prêts à se sacrifier pour protéger le pays en cas d'attaque ennemie, la plupart auraient ri en répondant : « On s'enfuirait ». Je suis certain que l'un d'entre eux, peut-être le même qui avait précédemment affirmé avec sérieux son amour du pays, m'aurait alors demandé ce que signifiait « protéger le pays », qu'est-ce qui était à protéger dans le pays ? »

2. Question de grammaire :

2.1 Remarques générales

La question de grammaire portait sur la notion d'aspect qui constitue un point fondamental du japonais. Il est important que les futurs enseignants sachent bien ce qu'elle recouvre, qu'ils connaissent le fonctionnement des différents marqueurs utilisés et qu'ils puissent l'expliquer clairement.

Le japonais dispose de nombreux moyens pour exprimer l'aspect et une des difficultés de cette langue est que certains marqueurs aspectuels (par exemple \not) se confondent parfois avec des marques temporelles. Ainsi \not peut tantôt exprimer le passé, tantôt l'aspect accompli. Par ailleurs, un même marqueur peut également exprimer divers aspects. Ainsi, selon le contexte, la forme en \sim TN3 peut exprimer l'aspect duratif, la répétition, voire le résultat. Le texte présentait de nombreuses marquent aspectuelles qu'il convenait de relever et de classer. Nous proposons dans le corrigé ci-dessous un classement morphologique mais un classement par valeur aurait été également possible.

Les développements des candidats ont montré une compréhension parcellaire et imparfaite de cette question. Si les formes duratives en ~ている et ~ていた ainsi que la forme accomplie en ~た et l'emploi inchoatif du verbe auxiliaire 行く ont bien été mentionnées, les explications sont restées assez floues et beaucoup d'autres formes aspectuelles présentes dans le texte n'ont pas été repérées. Les correcteurs ont également observé certaines confusions avec la notion de voie et la forme volitive. Les candidats n'ont pas été capables non plus de définir simplement la notion.

Référence conseillée pour préparer cette épreuve :

Grammaire fondamentale du japonais, Takashi Masuoka/ Yukinori Takubo, traduction Yayoi Nakamura-Delloye, Armand Colin. 2022

2.2 Proposition de corrigé :

L'aspect est une notion grammaticale qui exprime l'état de réalisation d'un procès (action) exprimé par le verbe. Tout procès peut en effet être envisagé de deux façons :

- 1. D'un point de vue externe sur l'axe temporel (passé, présent, avenir) par rapport au moment de l'énonciation : c'est le temps.
- 2. D'un point de vue interne, sous l'angle de son déroulement. En effet, indépendamment de toutes considérations chronologiques, tout processus implique en lui-même une durée plus ou moins longue pour se réaliser. On parle alors d'aspect.

Le procès peut être inaccompli, à son début (aspect inchoatif), en cours (aspect progressif dit également duratif), en phase finale (terminatif), totalement accompli, répété (itératif), etc.

Suffixe た (aspect accompli)
日本の国際的な位置も、大きく変化した。
強調は少なくなった。
変化していった

Verbe forme en \sim 7 + verbe auxiliaire

Ces tournures expriment l'aspect progressif. On rencontre souvent la forme en ていた puisque le texte décrit des événements du passé.

Forme en~ていく (ゆく) procès en cours de déroulement

進んでいく

目覚めてゆく

etc.

分解してゆく

Forme en~てくる (rapprochement, évolution du procès)

難しくなってきており

Forme en~てしまった (exprime un procès totalement accompli)

手に入れてしまった (accompli total)

On note dans cette tournure la combinaison de deux formes aspectuelles :しまう et た.

Verbe1+Verbe 2

Dans ces compositions verbales, V2 prend souvent une valeur aspectuelle. On trouve dans le texte les tournures suivantes :

V1+つくす (procès mené à son terme, achèvement)

うちつくした。 (つくす)

V1+始める (commencement d'un procès)

普及し始めており

言い切った

人々の応援をうけつつ

日本人に変容しつつあった。

- Comme dans l'exemple suivant, une forme atemporelle (neutre ou polie) peut parfois avoir une valeur aspectuelle.
 - この状態は石油ショックがおきた1973年まで継続<u>する</u>。(poursuite, déroulement d'un évènement).
- Le verbe なる qui exprime une transformation, combiné à la forme accomplie en た est une marque aspectuelle de l'accompli.

Bilan global des épreuves d'admissibilité

Moyenne générale des deux candidats ayant composé à toutes les épreuves écrites : 6.91/20

Répartition: note la plus élevée 10,09; la plus basse 3,73.

Moyenne aux épreuves écrites du candidat admissible : 10,09/20

Barre d'admissibilité (épreuves écrites) : seuil de points minimum pour se présenter aux

épreuves orales: 10,09/20.

Épreuves d'admission

Rappel : le total des coefficients des trois épreuves d'admission (13) est supérieur à celui des quatre épreuves d'admissibilité (11). C'est dire l'importance déterminante des épreuves orales dans un concours destiné au recrutement des futurs enseignants.

1° Leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve 45 minutes maximum ; coefficient 4). (A.B., N.B-K., M.H., N. T.)

Moyenne de l'épreuve : 4/20

Le candidat avait choisi l'option « Histoire et civilisation ». Il s'est vu proposer les sujets

suivants:

« La société de l'ère Taishô et la démocratie »

« L'État japonais et la communauté coréenne »

Le candidat a tiré le sujet sur l'État japonais et la communauté coréenne.

La leçon en français est une épreuve dans laquelle les qualités de pédagogue et de futur enseignant du candidat doivent absolument s'exprimer, à savoir notamment :

- le respect du temps accordé et la mise à profit de ce temps pour convaincre l'auditoire
- la qualité de l'expression en français et de l'exercice à l'oral (la capacité à s'exprimer distinctement, à voix haute et intelligible, à maîtriser l'espace pour captiver son auditoire);
- l'organisation rigoureuse de la leçon sur le plan de la forme : l'exposé se doit d'être organisé tel une dissertation : une introduction contextualisant le sujet choisi (sa dimension historique et/ou sociale, son ancrage éventuel dans l'actualité...), exposant la problématique, explicitant les concepts en jeu et le plan du propos à venir ; la démonstration permettant de répondre logiquement et de manière ordonnée aux questions posées dans le cadre de la problématique ; une conclusion ;
- la démonstration des connaissances acquises sur le sujet, la pertinence de leur évocation, la précision au moment où le candidat les évoque.

Les leçons en français données par le candidat ont pu pêcher par manque de certaines des qualités listées ci-dessus. L'on soulignera le ton monocorde ainsi que l'expression relativement orale du candidat. Des problèmes de gestion du temps ont fait qu'une leçon présentée a été trop courte, signifiant un manque d'organisation de la part du candidat, mais également un manque général de connaissances sur le sujet permettant d'utiliser l'intégralité du temps prévu pour la leçon.

Sur le fond, le manque de précision était flagrant : des repères chronologiques laissés flous, des concepts pas ou maladroitement définis et des termes propres à l'histoire et à la civilisation japonaises que l'on devrait normalement expliquer plus avant dans le cadre d'un cours, ou le candidat a commis des erreurs et approximations liées à

un manque de solidité de sa culture générale et de ses connaissances par rapport au sujet évoqué.

On a pu regretter le manque de données chiffrées, l'absence de précision concernant les sources, plus généralement le manque de sources précises (pas d'appui sur l'ouvrage au programme, qui devrait pourtant être bien maîtrisé et cité avec une certaine précision). Cette imprécision générale a été renforcée par la désorganisation générale de l'exposé, souffrant de l'absence d'un plan précis clairement annoncé, ce qui a pu générer la sensation d'une « liste » d'informations données plus ou moins dans le désordre, sans lien logique entre elles (relevant souvent de domaines différents : juridique, social, historique, etc.), en suivant simplement un déroulé chronologique malheureusement trop vague, et insuffisamment étayé par des éléments de contexte plus généraux sur l'histoire moderne du Japon et de ses pays voisins.

Ces insuffisances n'ont pas permis de développer une leçon en français satisfaisante, fondée sur une réflexion analytique élaborée et fouillée.

2° Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : 4 heures ; durée de l'épreuve 45 minutes maximum ; coefficient 3). (J.B., A. B., N. B.-K., M. H.)

Moyenne de l'épreuve : 5/20

L'anecdote 14 du livre 24 du *Konjaku monogatari shû* a été tirée au sort comme sujet.

On rappellera que l'épreuve comprend deux temps. Un exposé de 30 minutes est suivi de 15 minutes de questions-réponses (maximum).

La première partie de l'épreuve ne doit pas consister en une simple traduction ou un résumé de l'extrait. Les candidats doivent présenter un exposé articulé selon le plan de leur choix. Durant celui-ci, ils doivent montrer qu'ils sont capables de contextualiser l'œuvre dans l'histoire littéraire japonaise, en évoquant les circonstances de sa composition et ses spécificités en termes de style et de structure, mais aussi l'extrait luimême au sein de l'œuvre.

Les candidats devront également montrer leur compétence de lecture et de compréhension d'un texte classique. Il leur faudra pour cela lire à haute-voix un passage, voire la totalité de l'extrait, avant d'en proposer une traduction. Le jury est particulièrement attentif à la lecture des sinogrammes, mais aussi des combinaisons des *kana* selon leur usage historique. On recommandera donc aux candidats de s'entraîner à cet exercice.

Les traductions proposées doivent non seulement être pertinentes et appropriées, (on évitera les anachronismes comme Tôkyô, les substitutions et autres arrangements et simplifications), mais surtout justifiées par l'analyse des structures grammaticales propres à la langue classique. Ces structures peuvent en elles-mêmes faire l'objet d'un commentaire, si cela est pertinent. Dans le cas présent, il était par exemple possible de repérer les différentes expressions du passé ou de l'aspect, et de les relier à l'action, ou encore le parallélisme presque parfait entre les paroles annoncées dans la prédiction du devin et celles prononcées lors de la réalisation des faits. Des commentaires et explications du vocabulaire sont aussi attendus, notamment lorsque celui-ci a trait des

éléments culturels particuliers. Il ne s'agit pas de donner des définitions tirées des dictionnaires, mais de proposer une lecture qui permette de comprendre les différents niveaux de sens de l'extrait.

Après cette traduction commentée, il est souhaitable de prendre un peu de distance avec le texte proprement dit et de proposer une réflexion plus générale autour d'une thématique suscitée par celui-ci. Il peut s'agir d'une réflexion stylistique ou littéraire, d'un commentaire sur l'intérêt et la réception de l'œuvre, ou de considérations historiques ou culturelles s'appuyant sur les évènements décrits par le texte.

Il est donc essentiel que les candidats acquièrent par leurs lectures préparatoires des bases suffisantes pour avoir une vision claire de ces aspects. Les œuvres choisies, deux textes en japonais classique d'époque et de style différents, ont en général fait l'objet d'études synthétiques ou thématiques, qu'il convient de consulter.

Durant la seconde partie de l'épreuve (Q&R), le jury peut demander aux candidats de justifier leurs choix de traduction pour vérifier la bonne compréhension du lexique ou de certains points de grammaire. Il peut aussi poser des questions plus générales pour vérifier les connaissances en matière de langue et culture classiques.

Malgré une assez bonne compréhension de l'anecdote et d'indéniables compétences linguistiques, la prestation de la candidate a présenté de grosses lacunes eu égard aux attendus exposés ci-dessus. En dépit d'une certaine fluidité, la lecture du texte n'était pas exempte d'erreurs. Elle a aussi laissé apparaître la méconnaissance de certains mots, dont ⊟ ⟨pourtant récurrent dans les textes classiques. Par ailleurs, la traduction lue d'un trait n'a jamais fait référence au texte original. Pour éviter ce type de défaut, il est possible de proposer une traduction phrase après phrase, ou paragraphe après paragraphe, après avoir explicité le vocabulaire et les points de grammaires pertinents. Enfin, en termes de longueur, l'exposé s'est avéré beaucoup trop court (environ 15 minutes sur les 30 minutes assignées pour cette première partie). Il a semblé au jury que cela relevait en partie d'une méconnaissance des objectifs de l'épreuve liée à d'une préparation insuffisante.

3°. Épreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivie d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5). (J. B., N. B.-K., Y. T., N. T.)

Moyenne de l'épreuve : 6/20

Cette épreuve qui porte sur des textes hors programme a pour but d'examiner la compétence linguistique des candidats sur les points suivants :

- Capacité de lecture et de compréhension écrite acquises à travers une pratique régulière ;
- Connaissance des débats animant la société japonaise ;

- Capacité de synthèse, non seulement de l'essentiel de chaque article, mais aussi de l'ensemble du dossier, en tenant compte des différents points de vue présentés dans les textes:
- Compétences d'expression orale en continu (30 minutes) et en interaction lors de l'entretien.

Le dossier proposé lors de cette session se composait de 5 textes représentant un volume total de 19 pages. Il s'agissait de textes portant sur les rapports entre l'État et la religion, tirés d'articles de presse (un éditorial, une tribune et des interviews de spécialistes), ainsi que d'une revue de vulgarisation (extrait d'une table ronde réunissant trois spécialistes). Ces documents présentaient diverses perspectives d'interprétation autour des notions de séparation de l'État et de la religion ainsi que de la liberté de croyance dans la société japonaise.

Cette thématique a été régulièrement abordée dans les médias après l'assassinat de l'ancien premier ministre Abe Shinzô. Le jury attendait donc des candidats qu'ils soient capables de rappeler le contexte ayant suscité de tels débats et d'interroger les relations entre le pouvoir politique et les groupes religieux ainsi que leurs répercussions dans la société. Il importait donc de lire et de comprendre les arguments avancés qui s'appuyaient sur des données et interprétations juridiques, portant notamment sur la Constitution japonaise.

Durant cette épreuve, la candidate a montré de réelles compétences d'expression en japonais, malgré quelques problèmes dans le maintien d'un registre de langue approprié. Le jury a déploré certaines tournures ou *aizuchi* relevant d'un registre de langue informel inadapté à une présentation académique. La perception des registres est une difficulté réelle; c'est aussi un problème récurrent dans cette épreuve et les futurs candidats devront être attentifs à ce point.

Par ailleurs, la prestation de la candidate n'était pas conforme au format et au niveau attendu. Il était tout d'abord primordial de respecter la consigne de temps et de présenter un exposé de 30 minutes. Si une tolérance de quelques minutes existe bien entendu, le jury souhaite rappeler aux futurs candidats que le respect de la construction d'un exposé de 30 minutes en japonais fait partie intégrante de l'évaluation car, dans ses dimensions qualitative et quantitative, l'exposé reflète également la gestion du temps de préparation dont a disposé le candidat : un propos notablement trop bref peut dès lors traduire un déficit de compétence en compréhension de l'écrit ou d'expression orales. Différentes techniques oratoires pour développer cette dernière compétence ont été présentées dans un rapport du jury précédent auquel nous invitons les candidats à se référer.

S'agissant de la forme, un exposé introductif comportant une problématisation, la présentation du dossier (types de documents, auteurs, années, contextes, etc.), l'annonce d'un plan nettement structuré, ainsi que des explications de nature à éclairer les sources des textes a fait cruellement défaut. Cet aspect méthodologique est fondamental afin de pouvoir engager de façon pertinente l'explication du dossier et de faire « dialoguer » les textes entre eux. Les candidats ne doivent pas non plus avoir peur de rappeler le contenu des textes ou d'autres éléments, même s'ils pensent qu'ils sont évidents ou bien connus du jury.

Si les textes semblent avoir été assez bien compris dans la présentation, le jury regrette que l'exposé se soit borné à des remarques assez générales et n'ait pas non plus

mis en articulation de façon claire la diversité des arguments avancés. Il attend des futurs candidats qu'ils opèrent davantage de mises en perspective entre les textes et qu'ils mettent en lumière les interprétations différenciées qui se confrontent ou se complètent autour d'une même thématique.

Par exemple, plusieurs documents prenaient appui sur des éléments juridicopolitiques dont la bonne compréhension réclamait une lecture attentive. Comment la
séparation de l'État et de la religion est-elle inscrite dans la Constitution ? Quels sont les
liens qui unissent la politique, la religion et les activités économiques ? Quels sont les
débats qui ont germé autour de la notion de liberté de croyance au fil de l'histoire ? Dans
quelle mesure et comment est-il possible d'intervenir dans les activités religieuses ? Faute
d'en avoir restitué nettement le contenu et les implications, un doute a subsisté au sein
du jury quant à la précision de la compréhension des textes. Des exposés plus précis et
dûment étayés de citations de passages clés auraient donc été souhaitables. Aussi le jury
recommande-t-il aux futurs candidats d'expliciter avec clarté et rigueur les débats et de
rendre compte précisément du contenu du dossier (de manière articulée et non linéaire)
avant de passer à des considérations plus générales ou personnelles.

Il s'avère également primordial de vérifier les mots inconnus à l'aide des dictionnaires à disposition, ce qui a été parfois négligé dans cette épreuve. Si la capacité à inférer du sens en contexte est une compétence importante en langue, dans le cas précis de cette épreuve et compte tenu des outils à disposition, cela est apparu aux yeux du jury comme regrettable. La mauvaise compréhension de certains termes a finalement pénalisé la compréhension de l'ensemble des textes.

En conclusion, si la candidate a bien fait preuve de compétences linguistiques, la forme et le niveau de l'exposé ne correspondait aux attendus de l'épreuve, sans doute par manque d'information et de préparation. Pour éviter de tels écueils, il convient de rappeler l'importance de la lecture des rapports du jury et de la participation aux séances de préparation à cette épreuve.

Bilan général des épreuves orales d'admission

Barre d'admission (épreuves écrites et orales) : seuil de points minimum pour être

lauréat du concours : 10/20.

Conclusion

Après une année d'interruption, l'ouverture de la session 2023 du concours de l'agrégation externe de langue et culture japonaises a été annoncée en octobre 2022, suivie de l'annonce du programme au même moment. Sur douze inscrits, seuls deux candidats ont composé sur l'intégralité des sujets à l'issue des épreuves écrites, un candidat est déclaré admissible sur les deux candidats ayant composé sur la totalité des épreuves, et aucun candidat n'est admis suite aux épreuves d'admission. Le nombre de poste offert était d'un.

Le jury a globalement ressenti les répercussions de la crise du Covid sur le niveau de japonais en général : de nombreux étudiants avaient été contraints d'annuler leur mobilité d'étude au Japon, ce qui n'a sans doute pas permis de consolider la pratique de la langue japonaise tant à l'écrit qu'à l'oral. D'ordre général, très peu d'étudiants ont participé aux différentes préparations proposées par les universités et le manque de préparation tant à l'écrit qu'à l'oral était manifeste. Compte tenu de la difficulté du concours qui requiert des capacités élevées et comparables en français et en japonais, tant en langue, en culture générale, que dans les différentes matières des sciences humaines et sociales, il est vivement recommandé que les agrégatifs suivent les préparations pour mieux comprendre ce qui est attendu aussi bien pour la forme que pour le fond.

On constate une nouvelle fois – ces points figuraient déjà dans les rapports précédents – que trois aspects principaux restent à renforcer :

- la culture générale fait souvent défaut, aussi bien dans la connaissance de l'actualité et des principaux enjeux sociétaux d'aujourd'hui (se tenir informé notamment par la lecture régulière des journaux et des revues japonais), que dans la maîtrise des outils méthodologiques en général (lire les débats sur les grandes problématiques dans les champs fondamentaux de l'histoire, de la sociologie, de la littérature, etc.);
- la compétence didactique doit être développée, autrement dit la capacité à exposer clairement à l'écrit comme à l'oral les éléments d'analyse dans le cadre d'une démonstration destinée à convaincre le public, à structurer la réflexion ;
- enfin, les candidats doivent bien assimiler les attendus du concours, de ses exigences et contraintes spécifiques, tant à l'écrit qu'à l'oral. On recommandera une fois de plus aux candidats la lecture extrêmement attentive des rapports de concours publiés régulièrement depuis 2006. Les membres du jury se sont chaque fois efforcés de donner le maximum de conseils utiles, de recommandations sur chacune des épreuves.

L'épreuve de version nécessite à la fois une bonne base de grammaire de japonais et un esprit de synthèse, sachant que le temps imparti est limité. Dans le présent rapport, comme dans les précédents, cette partie grammaticale est traitée avec un soin particulier, afin d'aider les candidats. Il est rappelé une nouvelle fois que l'agrégation externe de langue et culture japonaises est un concours d'enseignement, avec des lauréats qui auront dans les mois suivants à transmettre leur savoir de la façon la plus efficace possible.

Le jury tient à souligner une nouvelle fois l'importance que revêt ce concours qui permet de mettre en place un enseignement de qualité dans les établissements secondaires et de répondre ainsi aux attentes d'élèves toujours plus nombreux et passionnés. Ce concours, fondé en 1984, garantit l'excellence de l'enseignement du japonais dans les établissements où exercent les titulaires de l'agrégation. Il représente pour les étudiants en japonais, nombreux dans nos universités, un horizon à atteindre parmi les métiers de l'enseignement. L'organisation régulière du concours contribue à améliorer la situation de l'enseignement du japonais dans le secondaire en France. D'autre part, la mise en place récente de « Parcours enseignement » dans certains masters d'études japonaises favorisera un renouvellement du vivier des candidats et un renforcement de leurs compétences en didactique.

En tant que présidente du jury 2023, je souhaite vivement que les candidats préparent bien en amont le programme (celui de la session suivante, annoncé en mars 2023) de la prochaine session afin d'examiner en profondeur les œuvres au programme et qu'ils suivent les préparations au concours proposées.

Enfin, je tiens à remercier très chaleureusement les collègues membres du jury, les préparateurs, bibliothécaires, administratifs, tous les personnels à Paris et à Lille qui ont contribué à la mise en place du concours et à son bon déroulement malgré le calendrier serré entre l'annonce de la (ré-) ouverture et la tenue des épreuves.